

## Extrait du Bulletin Officiel des Finances Publiques-Impôts

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Identifiant juridique : BOI-BAREME-000016-01/02/2017

Date de publication : 01/02/2017

Date de fin de publication : 04/04/2018

### Barème

## BAREME -TVA - Plafonds de ressources et de prix de vente ouvrant droit au bénéfice du taux réduit

- À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, les plafonds de ressources ouvrant droit au bénéfice du taux réduit sont les suivants, conformément à l'arrêté du 29 juillet 1987 relatif aux plafonds de ressources des bénéficiaires de la législation sur les habitations à loyer modéré et des nouvelles aides de l'État en secteur locatif :

#### Plafonds de ressources

Catégorie de ménages	PARIS et communes limitrophes (en euros)	ILE-DE-FRANCE, hors Paris et communes limitrophes (en euros)	Autres régions (en euros)
1 personne	33 400	33 400	29 038
2 personnes	49 918	49 918	38 777
3 personnes	65 436	60 004	46 632
4 personnes	78 125	71 875	56 296
5 personnes	92 954	85 085	66 227
6 personnes	104 598	95 747	74 636
Par personne supplémentaire	11 655	10 668	8 325

- À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, les plafonds de prix de vente ou de construction ouvrant droit au bénéfice du taux réduit sont les suivants, conformément à l'arrêté du 26 mars 2004 relatif aux conditions d'application des dispositions de la sous-section 2 bis relative aux prêts conventionnés pour des opérations de location-accession à la propriété immobilière :

**Plafonds de prix ou de construction en 2017 (en euros hors taxes par mètres carré de surface utile)**

<b>Zone géographique</b>	<b>Prix maximum</b>
A bis	4 538
A	3 439
B1	2 755
B2	2 404
C	2 103

Commentaire(s) renvoyant à ce document:

[TVA - Opérations concourant à la production ou à la livraison d'immeubles - Opérations immobilières réalisées dans le secteur du logement social - Opérations d'accession sociale à la propriété - Opérations portant sur les logements situés dans les zones ciblées par la politique de la ville](#)